Actions au Lycée Lumière

Le lycée profite de la journée de revendications nationales pour dénoncer la suppression massive et brutale de 15 emplois aidés :

* 1 aide documentaliste
* 8 personnels vie scolaire
* 3 personnels au service intendance
* 3 agents d’entretien.

Dans un lycée déjà abandonné des politiques locales, qui tarde à être rénové, accueillant un public issu en grande partie de milieux socio culturels défavorisés, ces suppressions sont inacceptables.

Face à des effectifs toujours en hausse, des missions de plus en plus complexes et exigeantes, ces emplois sont une nécessité absolue au Lycée Lumière pour faire réussir nos élèves. Ces personnes investies, formées sont pleinement intégrées dans l’équipe pédagogique et la vie de l’établissement. Ils donnent sens et participent activement aux différents dispositifs pédagogiques proposés par l’établissement (aide aux devoirs, surveillance de devoirs, accompagnement, tutorat….)

La suppression aussi brutale qu’inhumaine pour les personnes concernées met en danger le fonctionnement de l’établissement pour le reste de l’année scolaire et interroge sur la capacité de nos autorités de tutelle à aligner ressources et besoins. En effet, le lycée Lumière perd déjà depuis la rentrée 2017 toute mixité sociale à cause de la disparition des contingentements des enseignements d’exploration artistique.

**Les collègues engagés dans la défense de ces contrats aidés refusent la précarisation des personnels concernés, refusent l’appauvrissement des moyens d’éducation et appellent massivement les établissements du bassin du Sud-est qui connaissent une situation comparable à se mobiliser pour une action collective.**